

Metz. L'Auteur rapporte leur création, les Coutumes qui s'y suivent, les productions du territoire, les Mesures & Poids dont les habitans se servent avec leur comparaison (pour les grains) au septier de 12 Bx mesure de Paris. Ensuite est la situation détaillée des Villes ou Lieux principaux de chaque Ressort, qui est terminé par une liste des Communautés qui leur sont propres, avec la distinction des différens Diocèses dont ils relevent. Avant le détail des Villes, le Blason de leurs armes se trouvera correctement gravé.

La seconde partie de ce Traité est l'état alphabétique & topographique des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, Châteaux, Censes, Paroisses &c. qui composent le Département de Metz, avec les distances de chacun Lieu, aux Chefs-lieux tant de la même Province que des Provinces voisines; & de quels Bailliages ou Prévôtés, Subdélégations, & Bureaux de Recette des Finances chaque endroit ressortit. Cette Partie sera soutenue d'une Carte gravée en taille-douce, contenant les routes des lieux où passent & séjournent les Troupes en marche par étape dans la Province; les distances y seront mises en chiffres; ensorte que d'un coup d'œil l'on sera satisfait, sans recourir au compas ni à l'échelle. Son exactitude méritera aussi l'attention des Curieux.

Le public est invité de procurer à l'Imprimeur le débit de cet Ouvrage, qui lui sera donné à juste prix.

IV. Des nouvelles publiques & particulières ont annoncé, il y a quelque-tems, la découverte d'une poudre propre à servir de nourriture

&c